

Fiche cas d'usage #4 Gestion des notes de restaurant

COMPLEXITÉ

FRÉQUENCE



Fournisseur



PA Fournisseur



PA Acheteur



Acheteur

Exemple :

Un restaurateur fournit une prestation de restauration à un client.
Ce client peut être un collaborateur d'une entreprise ou bien un particulier.



Références AFNOR XP Z12-014

Cas n°28 : Gestion des notes de restaurant



Principes

En théorie, les notes de restaurant à destination d'un assujetti rentrent dans le cadre du « e-Invoicing ». Cependant, il existe une tolérance doctrinale administrative lorsque les prestations sont inférieures à 150€ HT. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de mentionner les éléments d'identification du client. De plus, pour les prestations inférieures à 25 € HT, le Fournisseur n'est pas obligé de délivrer une note lorsque le client n'en fait pas la demande. Les différentes situations sont donc :

1. E-reporting des transactions en l'absence d'identification d'un Acheteur assujetti
 - Absence de note (montant des prestations inférieur à 25€ HT et absence de demande de note de la part de l'Acheteur)
 - Note n'identifiant pas l'Acheteur (montant des prestations inférieur à 150€ HT)
 - Note identifiant un Acheteur non assujetti
2. E-invoicing en présence d'un Acheteur assujetti identifié demandant une facture
 - Quel que soit le montant des prestations
 - Quel que soit le moyen de règlement utilisé par le collaborateur (personnel ou professionnel)

La situation N°1 est identique au cas « Vente à un Acheteur non identifié comme assujetti » (cas d'usage #3), La situation N°2 est identique au cas « Facture standard » (cas d'usage #1).



Points d'attention

Dans le cas où un collaborateur d'une entreprise effectue le règlement de la prestation via un moyen de paiement personnel, il devra alors effectuer une demande de remboursement auprès de son employeur via une note de frais.

L'administration pourra préremplir la TVA collectée du Fournisseur mais pas la TVA déductible de l'Acheteur assujetti dans le cas où il n'est pas identifié comme tel lors de la vente.

Ce cas est similaire au cas d'usage #5 « Gestion des tickets de péage ».



Secteurs d'activité

Restauration



Notes personnelles :

Area with horizontal dotted lines for personal notes.